



# Infor LN Finances - Guide de l'utilisateur - Schéma d'intégration

---

© Copyright 2021 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci-joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

### Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant ("Objectif").

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

### Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

### Informations sur la publication

---

<b>Code du document</b>	tfintmapug (U8936)
<b>Release</b>	10.7 (10.7)
<b>Publié le</b>	8 août 2022

---

---

# Table des matières

## A propos de ce document

<b>Chapitre 1 Module Intégrations financières.....</b>	<b>9</b>
Intégrations financières.....	9
Initialisation des données de rapprochement.....	10
Journalisation des écritures de rapprochement et d'intégration.....	11
<b>Chapitre 2 Concepts liés au schéma d'intégration.....</b>	<b>13</b>
Intégrations financières - Concepts et composants.....	13
Objet de gestion.....	13
Type de document d'intégration.....	13
Elément de conversion.....	14
Elément parent.....	14
Elément de tri.....	15
Groupe d'éléments.....	15
Priorité de conversion.....	16
Séquence de conversion.....	16
Compte par défaut.....	16
Code Compte général.....	17
Journal et série.....	18
Compression.....	18
Groupe de rapprochement.....	18
Compte d'intégration.....	18
Statut du schéma d'intégration.....	19
Autres concepts.....	19
<b>Chapitre 3 Procédures liées au schéma d'intégration.....</b>	<b>21</b>
To set up an integration mapping scheme.....	21
Écritures à convertir.....	21
Procédure de configuration.....	21
Paramètres de schéma d'intégration prérequis.....	22

---

---

Groupes d'utilisateurs d'intégration.....	23
Création d'un schéma d'intégration.....	24
Ajout de types de documents d'intégration au schéma d'intégration.....	24
Création de groupes d'éléments.....	25
Association d'éléments de conversion aux groupes d'éléments.....	26
To map an element group to ledger accounts or dimensions.....	27
Configuration des numéros de document des écritures d'intégration.....	29
Adaptation de la conversion.....	29
Vérification et activation d'un schéma d'intégration.....	30
<b>Chapitre 4 Détails relatifs au schéma d'intégration.....</b>	<b>33</b>
Affichage et ajustement de la séquence d'éléments.....	33
Définition d'une conversion de compte par défaut.....	33
Configuration de la compression des écritures.....	34
Types de documents d'intégration inutilisés.....	35
<b>Chapitre 5 Écritures d'intégration.....</b>	<b>37</b>
Traitement des écritures d'intégration.....	37
Traitement des périodes pour les écritures d'intégration.....	40
Dates.....	41
Périodes financières.....	41
Périodes clôturées.....	42
Demandes d'exceptions.....	43
Anomalies de traitement des périodes dans le rapprochement.....	44
Reconversion des écritures d'intégration.....	45
Considérations sur le rapprochement.....	46
Conditions préalables.....	46
Reconversion des écritures d'intégration.....	46
Exemple d'écritures d'intégration reconverties.....	47
<b>Chapitre 6 Aspects multisociétés.....</b>	<b>51</b>
Rapprochement - aspects multisociétés.....	51

---

---

<b>Annexe A Glossaire.....</b>	<b>53</b>
--------------------------------	-----------

**Index**

---



---

# A propos de ce document

Ce document décrit les concepts d'intégration d'écritures d'intégration et explique comment concevoir et configurer un schéma d'intégration pour votre entreprise.

## Objectifs

Ce document décrit les concepts sur lesquels s'appuient les écritures de schéma d'intégration, et explique comment concevoir et configurer un schéma d'intégration pour votre entreprise.

## Public visé

Ce document s'adresse aux personnes chargées de la conception, de l'implémentation et de la gestion du schéma d'intégration, qui définit la conversion des écritures d'intégration vers les comptes généraux et les dimensions. Par conséquent, le public visé inclut les utilisateurs-clés, les consultants en mise en oeuvre, les architectes produit et les spécialistes support, entre autres.

## Connaissances requises

Pour utiliser ce guide, vous devez avoir des connaissances de base sur la fonctionnalité des diverses applications logistiques LN et une bonne connaissance de Finances.

## Sommaire du document

Ce document contient les chapitres suivants :

- **Module Intégrations financières**  
Décrit la fonction et le contenu du module Intégrations financières dans Données communes.
- **Concepts liés au schéma d'intégration**  
Descriptions, définitions et explications supplémentaires des concepts et des composants liés au schéma d'intégration.
- **Procédures liées au schéma d'intégration**  
Instructions concernant la façon de configurer un schéma d'intégration.
- **Détails relatifs au schéma d'intégration**  
Instructions concernant les autres méthodes de conversion des écritures d'intégration.
- **Écritures d'intégration**  
Explique comment journaliser, convertir et imputer des écritures d'intégration.
- **Aspects multisociétés**  
Décrit plusieurs aspects généraux concernant la conversion et le traitement des écritures d'intégration dans une structure multisociétés.
- **Glossaire**  
Définitions des termes et des concepts utilisés dans ce document, classées en ordre alphabétique.

## Comment lire ce document

Ce document a été constitué à partir de rubriques d'aide en ligne. Les références aux autres sections du manuel sont donc présentées tel qu'indiqué dans l'exemple suivant :

Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Configuration d'un schéma d'intégration*. Pour trouver la section référencée, reportez-vous à la table des matières ou utilisez l'index à la fin du document.

Les termes soulignés correspondent à un lien vers une définition du glossaire. Si vous consultez ce document en ligne, vous pouvez cliquer sur le terme souligné pour accéder à la définition du glossaire qui se trouve à la fin.

## Documents associés

- *Guide de l'utilisateur - Rapprochement et analyse (U8942B FR)*

## Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

Référez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

## Contacteur Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à [www.infor.com/inforxtreme](http://www.infor.com/inforxtreme).

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com) pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

## Intégrations financières

Pour la création et la journalisation des écritures d'intégration et de rapprochement, le module Intégrations financières fournit l'interface entre les applications Logistique et Finances. Le module contient les données nécessaires pour la configuration du schéma d'intégration financier et le rapprochement. Ces données doivent être accessibles aussi bien à l'application Logistique qu'à l'application Finances.

Le module Intégrations financières offre les fonctions suivantes :

- Il génère les types de documents d'intégration, les objets de gestion et les éléments d'intégration durant l'initialisation des données du schéma d'intégration. Les données ne sont générées que pour les applications et modules que vous sélectionnez dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000).
- Il contient les données de base nécessaires à l'intégration financière et au rapprochement. Certaines de ces données sont prédéfinies dans le système, d'autres sont générées à l'initialisation puis définies et sélectionnées par vous-même.
- Il permet le rapprochement et la journalisation des transactions de l'application Logistique sous forme de transactions d'intégration. A partir des données de base, le module Intégrations financières copie les données d'écritures de l'application Logistique dans la table Rapprochement (tfgld495), la table Ecritures d'intégration (tfgld482) et dans les autres tables associées du module Comptabilité générale.

Les sessions du module Intégrations financières servent principalement à afficher les données de configuration de l'intégration et du rapprochement disponibles, et à imprimer ces données.

Dans le module Intégrations financières, seules deux opérations sont possibles :

- Initialisation du schéma d'intégration à l'aide de la session Initialisation des données du schéma d'intégration (tcfm0210m000).
- configuration du rapprochement à l'aide des diverses sessions de rapprochement.

### Remarque

L'autorisation d'utiliser les sessions du module Intégrations financières ne doit être accordée qu'aux utilisateurs qui possèdent une connaissance et une compréhension suffisantes du rapprochement et du schéma d'intégration.

## Initialisation des données de rapprochement

Avant de configurer le schéma d'intégration et/ou les données de rapprochement, vous devez exécuter la session Initialisation des données du schéma d'intégration (tcfm0210m000). Cette session génère les données répertoriées ci-dessous.

Entité	Session	Table.
Types documents d'intégration	tfgld4557m000	tfgld457
Types de documents d'intégration par origine de l'écriture/écriture financière	tcfm0110m000	tcfm 010
Groupes de rapprochement	tcfm0120m000	tcfm 020
Élément de rapprochement	tcfm0130m000	tcfm 030
Éléments de rapprochement possibles par groupe de rapprochement	tcfm0125m000	tcfm 025
Types de documents d'intégration par groupe de rapprochement	tcfm0115m000	tcfm 015
Éléments de rapprochement/ conversion	tfgld4556m000	tfgld456
Éléments par type doc. d'intégration	tfgld4558m000	tfgld458

Les données ne sont générées que pour les applications et modules sélectionnés dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000).

Certains types de documents d'intégration sont automatiquement créés pour les différences de change, les différences d'arrondi, les corrections et les soldes d'ouverture. Ces types de documents d'intégration permettent uniquement de journaliser les données de rapprochement. Vous ne pouvez pas convertir ces types de documents d'intégration et la case **Utiliser dans schéma d'intégration** est désélectionnée dans la session Types de documents d'intégration (tfgld4557m000). Pour plus d'informations, reportez-vous à Comptes de différences de change.

## Remarque

Après avoir installé de nouveaux modules ou applications LN ou après avoir ajouté des types de documents d'intégration dans des applications externes récemment intégrées, vous devez réexécuter la session Initialisation des données du schéma d'intégration (tcfm0210m000). Les données précédemment initialisées ne sont pas modifiées.

# Journalisation des écritures de rapprochement et d'intégration

Les écritures de l'application Logistique sont simultanément journalisées dans les tables suivantes de Finances:

- Écritures d'intégration (tfgld482)
- Données de rapprochement (tfgld495)

Toutes les données disponibles des écritures de l'application Logistique sont journalisées. LN vérifie si la période comptable correspondant à la date d'écriture est **Ouvert** pour les écritures d'intégration. Si la période a le statut **Clôturé**, il n'est pas possible de journaliser les écritures. Voir *Traitement des périodes pour les écritures d'intégration* (p. 40).

Les données de rapprochement sont journalisées indépendamment des écritures d'intégration. Si vous ne souhaitez pas effectuer de rapprochement financier, vous pouvez toujours utiliser les données de rapprochement pour les divers types d'états. Les données journalisées sont constituées en grande partie des écritures d'intégration émanant des applications logistiques, mais certaines écritures purement financières telles que les écritures d'approbation de factures sont également journalisées.

Tous les processus et les états d'analyse et de rapprochement reposent sur les informations de la table Rapprochement (tfgld495). En outre, à partir de l'historique des comptes et des dimensions, vous pouvez effectuer un zoom vers les tables de rapprochement et d'intégration puis, à partir de ces tables, analyser le détail des écritures associées dans les applications logistiques.



## Intégrations financières - Concepts et composants

### Objet de gestion

Dans le cadre du traitement des écritures d'intégration financières, on appelle objet de gestion une entité ou un événement logistique tel qu'un article, une commande fournisseur, un tiers ou une sortie magasin.

A chaque type de document d'intégration fourni par le système LN est rattaché un objet de gestion. Par exemple, les types de documents d'intégration relatifs aux différentes écritures **Commande client** ont un objet de gestion **Commande client** associé.

### Attribut d'objet de gestion

Chaque objet de gestion possède plusieurs attributs tels que l'article, le magasin et le département. Ces attributs sont des caractéristiques de l'objet de gestion qui permettent de convertir l'écriture d'intégration vers des comptes généraux et des dimensions spécifiques. Par exemple, l'objet de gestion **Commande client** possède notamment les attributs **Service des ventes** et **Type de commande client**.

### Code Objet de gestion

Le code Objet de gestion identifie un objet de gestion spécifique de façon unique. Par exemple, le code Objet de gestion d'un objet de gestion **Commande client** est le numéro de la commande client.

### Type de document d'intégration

Un type de document d'intégration représente un type d'écriture d'intégration dans Finances pour la conversion et l'imputation des écritures d'intégration, de même que pour le processus de rapprochement.

Les applications LN non financières sont appelées globalement applications logistiques. Dans les applications logistiques, chaque écriture d'intégration est représentée par la combinaison Origine écriture opérationnelle/écriture financière (en termes techniques, la combinaison `tror/fitr`). Par exemple, Commande client/sortie.

Dans le module Finances/Logistique de Données communes, les combinaisons origine de l'écriture/écriture sont converties en types de documents d'intégration. Par exemple, l'écriture Vente/sortie est convertie vers le type de document d'intégration 10002052 avec la description Vente/sortie. LN fournit des types de documents d'intégration prédéfinis pour toutes les écritures d'intégration possibles.

Les types de documents d'intégration sont obligatoires :

- pour convertir les écritures d'intégration,
- pour journaliser les données de rapprochement d'une écriture.

Certains types de document d'intégration prédéfinis servent uniquement à journaliser les données de rapprochement, par exemple les types **Différence de change**. Vous ne pouvez pas convertir ces types de documents d'intégration et la case **Utiliser dans schéma d'intégration** est désélectionnée dans la session Types de documents d'intégration (tfgld4557m000).

Pour une description complète des types de documents d'intégration et des écritures d'intégration, reportez-vous au guide *Infor LN Finances - Intégration financière et écritures de rapprochement*.

## Elément de conversion

Un élément de conversion est une caractéristique d'écriture logistique qu'il est possible de convertir vers un compte général ou une dimension. Voici quelques exemples d'éléments de conversion d'une écriture de réception en magasin : **Article**, **Groupe d'articles**, **Magasin**, et **Fabricant**. Vous pouvez convertir des valeurs, des plages particulières ou une plage complète d'un élément de conversion vers des comptes généraux et des dimensions spécifiques.

Un élément de conversion est constitué de la combinaison d'un objet de gestion et d'un attribut d'objet de gestion. Ainsi, l'élément de conversion groupe d'articles/article représente l'attribut d'objet de gestion Groupe d'articles de l'objet de gestion Article.

LN fournit une liste complète d'éléments de conversion (environ 1 800) correspondant aux attributs d'objets de gestion. Pour chaque type de document d'intégration, vous pouvez sélectionner les éléments de conversion depuis les attributs des objets de gestion associés. Vous ne pouvez pas ajouter, modifier ou supprimer des éléments de conversion.

## Elément parent

Un élément de conversion est constitué de la combinaison d'un objet de gestion et d'un attribut d'objet de gestion. Les attributs d'objet de gestion peuvent être eux-mêmes des objets de gestion. Les objets de gestion des attributs apparaissent comme des objets de gestion fils possédant un numéro de niveau supérieur. Les attributs des objets de gestion fils sont également disponibles en tant qu'éléments de conversion des types de documents d'intégration.

Par exemple, un objet de gestion **Commande client** possède l'attribut **Article**. **Article** est également un objet de gestion possédant (entre autres) les attributs **Groupe d'articles** et **Fabricant**. Par conséquent, vous pouvez sélectionner le fabricant de l'article de la commande client comme un élément de conversion pour les types de document d'intégration **Commande client**.

Si un élément de conversion possède des attributs pères, LN les affiche avec leurs niveaux dans les différentes sessions associées aux schémas d'intégration.

## Élément de tri

L'élément de tri est un élément de conversion sur lequel peut s'opérer le tri des écritures d'intégration. Il permet notamment de regrouper les écritures d'intégration appartenant à divers types de documents d'intégration.

Par exemple, les écritures d'intégration relatives à un projet ou à un ordre de service appartiennent à divers types de documents d'intégration. Si **Projet (PCS)** ou **Type de service** sert d'élément de tri pour ces types de documents d'intégration, vous pouvez regrouper les écritures d'intégration par projet ou ordre de service.

A chaque type de document d'intégration, vous pouvez affecter l'un des éléments de conversion disponibles comme élément de tri dans la session Types de documents d'intégration (tfgld4557m000). L'élément de tri peut être un élément qui n'est pas réellement utilisé pour la conversion. Dans la session Ecritures d'intégration (tfgld4582m000), vous pouvez afficher les écritures d'intégration dans l'ordre des valeurs de l'élément de tri.

## Groupe d'éléments

Un groupe d'éléments est une sélection d'éléments de conversion. En ce sens, il représente une conversion. Pour convertir les écritures d'intégration ou les types de documents d'intégration, vous devez associer un ou plusieurs groupes d'éléments aux types de documents d'intégration. Un groupe d'éléments doit contenir 1 à 15 éléments de conversion.

Nous vous recommandons d'associer le groupe d'éléments à un type de document d'intégration avant d'en sélectionner les éléments constitutifs. Pour la sélection, LN n'affiche que les éléments de conversion qui s'appliquent au type de document d'intégration.

Vous pouvez associer un groupe d'éléments à plusieurs types de documents d'intégration, à condition que les éléments de conversion du groupe soient disponibles pour tous les types de documents d'intégration. La conversion des comptes généraux ou des dimensions de ces types de documents d'intégration sera alors exactement la même.

Dans la session, Impression des cas d'emploi des groupes d'éléments (tfgld4466m000), vous pouvez générer un état d'une plage de groupes d'éléments et les types de documents d'intégration auxquels ils sont associés. Cet état permet de voir les types de documents d'intégration affectés, en cas de modification de la conversion d'un groupe d'éléments.

### Remarque

Le groupe d'éléments, et non le type de document d'intégration, définit la conversion des comptes généraux et des dimensions. Quand vous modifiez la conversion d'un type de document d'intégration, vous modifiez la conversion de tous les types de documents d'intégration utilisant le groupe d'éléments.

## Priorité de conversion

Vous pouvez définir la conversion des comptes généraux et des dimensions des groupes d'éléments en abaissant les niveaux de priorité (le niveau 1 représentant la priorité la plus élevée). Si LN ne peut pas convertir l'écriture basée sur la conversion de priorité un, LN utilise la conversion de priorité deux, etc. Si l'écriture ne peut pas être convertie, LN signale une erreur.

Pour garantir que chaque écriture d'intégration puisse être convertie et imputée, il est recommandé que, pour la priorité la plus faible, la plage complète de chaque élément de conversion soit si possible convertie vers un compte général ou une dimension par défaut.

## Séquence de conversion

Chaque conversion s'accompagne d'une priorité de conversion et d'une séquence de conversion. Cette séquence indique l'ordre dans lequel LN recherche les valeurs des éléments de conversion afin d'y trouver la conversion d'une écriture d'intégration. Lorsque vous définissez la conversion de plusieurs combinaisons d'éléments d'un groupe d'éléments, LN génère un numéro de séquence pour chacune d'entre elles. Pour des raisons de performances, il est recommandé que la conversion la plus spécifique porte le numéro de séquence 1.

### Remarque

Les règles suivantes s'appliquent à la priorité et à la séquence de conversion :

- Pour les priorités différentes, les valeurs converties et plages de valeurs des éléments de conversion peuvent se superposer.
- Pour les séquences de conversion comprises dans une priorité de conversion, les valeurs converties et plages de valeurs des éléments de conversion ne peuvent pas se superposer.

## Compte par défaut

Si, pour des écritures d'intégration spécifiques, vous ne souhaitez pas définir une conversion détaillée vers des comptes généraux, vous pouvez convertir le type de document d'intégration correspondant vers un compte par défaut. Toutes les écritures du type de document d'intégration pour lequel LN ne peut pas déterminer de compte basé sur les détails du schéma d'intégration, sont imputées dans le compte par défaut.

Comme la conversion d'un type de document d'intégration vers un compte par défaut est directe, les éléments de conversion et les groupes d'éléments ne sont pas nécessaires. Tout est converti sans distinction, quel que soit le niveau de détail.

Les comptes par défaut sont utilisés de deux façons :

- A la place d'une conversion détaillée vers divers comptes généraux. Toutes les écritures sont imputées au même compte. Par exemple, toutes les réceptions en magasin sont imputées au compte général de stock, sans distinction aucune.
- En plus d'une conversion détaillée. Si une écriture ne peut pas être convertie d'après le schéma d'intégration détaillé, elle est imputée au compte par défaut.

La configuration de la conversion des dimensions pour les comptes généraux par défaut n'est pas possible de cette façon. Si la conversion des dimensions est requise pour un type de document d'intégration, définissez-la selon la méthode standard au moyen d'un groupe d'éléments et d'éléments de conversion.

## Code Compte général

Un code Compte général désigne un compte général et les dimensions correspondantes. Il représente un compte général pour les utilisateurs qui ne sont pas familiarisés avec la structure du plan comptable. Pour certaines écritures logistiques, un code Compte général permet d'indiquer le compte général et les dimensions dans lesquels l'écriture doit être imputée.

Vous pouvez définir des codes Compte général dans la session Codes Compte général (tfgld4575m000). Chacun d'entre eux désigne un compte général unique. Le compte doit être un compte d'intégration. Si des dimensions obligatoires ou facultatives sont liées au compte général, celles-ci sont intégrées à la définition du code Compte général.

Pour utiliser le code Compte général, dans la session Codes Compte général (tfgld4575m000), cochez la case **Actif**. Pour bloquer l'utilisation du code Compte général, décochez la case **Actif**. Si vous bloquez un code Compte général, les nouvelles lignes des ordres existants sont toujours converties à l'aide du code mais vous ne pourrez pas sélectionner celui-ci pour les ordres nouvellement créés.

Dès qu'une écriture d'intégration est convertie à l'aide du code Compte général, il n'est plus possible de supprimer le compte général, de le modifier ni de modifier ses dimensions.

Si vous saisissez un code Compte général pour l'écriture, les écritures d'intégration ne font pas partie du processus de conversion mais sont converties directement vers le compte général et les dimensions du code Compte général. Les valeurs des éléments de conversion de ces écritures n'ont aucune incidence sur la conversion. Dans la session Ecritures d'intégration (tfgld4582m000), LN indique qu'un code Compte général a été utilisé pour convertir l'écriture et affiche ce code.

La conversion via les codes Compte général peut être employée pour les écritures suivantes :

- L'imputation des crédits des factures clients manuelles créées dans la session Factures clients manuelles (cisli2520m000)
- Imputation du débit ou du crédit de tous les types d'écritures d'intégration que vous souhaitez reconverter dans la session Reconversion des écritures d'intégration imputées (tfgld4282m100).
- L'imputation des débits pour les objets de gestion suivants :
  - Commande fournisseur/coûts généraux
  - Commande fournisseur/écart coûts généraux
  - Commande fournisseur/coûts à spécifier
  - Commande fournisseur/écart coût à spécifier
  - Programme d'achat/coûts généraux
  - Programme d'achat/Ecart coûts généraux
  - Programme d'achat/Coûts à spécifier
  - Programme d'achat/Ecart coûts à spécifier

## Journal et série

LN génère les numéros de document des écritures d'intégration en fonction d'un journal et d'une série. Dans l'onglet Numérotation/compression document (tfgld4577m000) de la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), vous pouvez définir ces deux éléments pour chaque type de document d'intégration. En cas d'utilisation de journaux et de séries différents, chaque type d'écriture d'intégration possède sa propre plage de numéros de document dans la comptabilité générale.

Il existe toutefois une exception à cette règle : Les écritures du module Immobilisations utilisent le journal indiqué dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000).

## Compression

Les écritures d'intégration peuvent être compressées avant d'être imputées. Pour chaque type de document d'intégration, vous pouvez indiquer si les écritures de débit et/ou de crédit doivent être compressées.

Il est possible de compresser des écritures si elles ont en commun :

- la société financière source ;
- la société financière cible ;
- le journal et la série ;
- le compte général et les dimensions ;
- la devise d'écriture ;
- l'exercice et la période financière, la période de TVA et la période de reporting ;
- Le type de document d'intégration et l'indicateur **Débit/crédit**.
- Si des écritures de gains/pertes sont générées, elles sont compressées selon les mêmes critères.

### Remarque

Les écritures intergroupes ne sont pas compressées.

## Groupe de rapprochement

Un groupe de rapprochement permet de regrouper des écritures d'intégration associées à des fins de rapprochement. Chaque type de document d'intégration appartient à un groupe de rapprochement.

Par exemple, les types de documents d'intégration Commande fournisseur/sortie et Commande fournisseur/écart de prix appartiennent tous deux au même groupe de rapprochement (le groupe **Provision facture**).

## Compte d'intégration

Pour que toutes les possibilités de rapprochement soient prises en charge, les écritures d'intégration ne peuvent être imputées que dans les comptes généraux identifiés comme comptes d'intégration dans

la session Plan comptable (tfgld0508m000). Si un compte est défini comme étant un **Compte d'intégration**, il est impossible d'y entrer des écritures manuellement.

Les corrections manuelles n'étant pas possibles non plus, l'imputation des écritures d'intégration est irréversible. Seules les sessions de rapprochement permettent de corriger les imputations des comptes généraux d'intégration. Pour corriger tous les autres comptes, vous devez utiliser le même parent que le compte général d'intégration. Le résultat apparaît alors dans le compte parent.

## Statut du schéma d'intégration

Deux champs indiquent le statut d'un numéro de schéma d'intégration :

- **L'indicateur actif**  
Chaque numéro de schéma d'intégration possède un indicateur **Actif** qui est soit activé, soit désactivé. Si un numéro est **Actif**, LN s'en sert pour convertir les écritures d'intégration. Avant de devenir actif, un numéro de schéma d'intégration doit avoir été validé et ne pas contenir d'erreurs bloquantes. Un seul numéro de schéma d'intégration peut être **Actif** à la fois.
- **Le statut de validation**  
Le statut de validation indique l'étape atteinte au cours du processus de définition du schéma d'intégration. Un numéro de schéma d'intégration peut avoir les statuts de validation suivants :
  - **Non vérifié**  
Le numéro n'a pas subi un contrôle de cohérence. Il ne peut pas devenir **Actif**.
  - **Non cohérent - bloquant**  
Le numéro a subi un contrôle de cohérence et des erreurs bloquantes ont été trouvées. Il ne peut pas devenir **Actif**.
  - **Non cohérent - non bloquant**  
Le numéro a subi un contrôle de cohérence et aucune erreur bloquante n'a été trouvée. Des incohérences ont toutefois été trouvées, donnant lieu à des messages d'avertissement. Le numéro peut devenir **Actif**.
  - **Cohérent**  
Le numéro a subi un contrôle de cohérence et aucune erreur n'a été trouvée. Le numéro peut devenir **Actif**.

## Autres concepts

Les autres concepts associés au schéma d'intégration sont les suivants :

- *Groupes d'utilisateurs d'intégration (p. 23)*



## To set up an integration mapping scheme

### Écritures à convertir

Dans le schéma d'intégration, vous devez définir la conversion de comptes généraux et de dimensions pour ces types d'écritures :

- Écritures d'intégration financières provenant des événements de l'application Logistique;
- Écritures de Comptabilité générale;
- Écritures de cartes d'achat dans Comptabilité fournisseurs.

De plus, pour prendre en charge la comptabilité analytique, vous devez définir la conversion des dimensions des écritures financières provenant des modules Comptabilité fournisseurs et Facturation vers les différentes dimensions.

### Procédure de configuration

La création, la modification ou l'extension d'un schéma d'intégration comprend les étapes suivantes :

1. *Paramètres de schéma d'intégration prérequis (p. 22).*
2. S'il n'existe aucun schéma d'intégration, *Création d'un schéma d'intégration (p. 24).*
3. Création d'un numéro de schéma d'intégration.
4. Intégration par groupe de rapprochement (tfgld4166m000)
5. *Configuration des numéros de document des écritures d'intégration (p. 29)* pour les écritures d'intégration.
6. *Configuration de la compression des écritures (p. 34).*
7. *Vérification et activation d'un schéma d'intégration (p. 30)* pour votre schéma d'intégration.

# Paramètres de schéma d'intégration prérequis

Pour configurer un schéma d'intégration, vous devez au préalable effectuer les opérations suivantes :

## 1. Configuration du partage des tables

Dans une structure de société multifinance, il est souhaitable que les sociétés financières partagent les tables de schéma d'intégration et les tables de rapprochement (tables tfgl430 - tfgl495). Toutes les écritures d'intégration sont alors converties vers les mêmes comptes généraux et dimensions. Vous pouvez toutefois définir des exceptions pour des types de documents d'intégration individuels.

Remarque

Quand vous lancez la session Schémas d'intégration (tfgl4573m000), LN vérifie si les tables nécessaires sont correctement partagées. Si ce n'est pas le cas, un message d'erreur répertoriant les tables incorrectement partagées s'affiche et il n'est pas possible de lancer la session.

## 2. Initialisation des données du schéma d'intégration

Dans la session Initialisation des données du schéma d'intégration (tcf0210m000), sélectionnez les origines des écritures et les éléments à convertir, puis cliquez sur **Initialiser**. LN génère les types de documents d'intégration, puis extrait les objets de gestion et les éléments de conversion requis pour les applications et modules sélectionnés dans la session Composants logiciel implémentés (tcom0500m000).

## 3. Utilisateurs autorisés à imputer des écritures d'intégration

Les utilisateurs ne peuvent imputer les écritures d'intégration que s'ils appartiennent à un groupe d'utilisateurs d'intégration. Vous pouvez définir des groupes d'utilisateurs dans la session Groupes d'utilisateurs d'intégration (tfgl4135m000).

## 4. Configuration des paramètres d'intégration

Dans la session Paramètres d'intégration (tfgl4150s000), effectuez les opérations suivantes :

- Initialisez les descriptions des objets de gestion, des types de documents d'intégration et des attributs d'objet de gestion dans les langues installées. Dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Initialiser les descriptions**.
- Saisissez un journal et une série par défaut pour les écritures d'intégration. Les types de documents d'intégration récemment saisis ne sont insérés automatiquement dans l'onglet Numérotation et compression d'un document de la session Schémas d'intégration (tfgl4573m000) que si un journal et une série par défaut sont disponibles.
- Sélectionnez la façon dont vous voulez gérer les numéros de document et les numéros de lot des écritures d'intégration.
- Si nécessaire, vous pouvez cocher la case **Suppression des éléments journalisés au cours de l'imputation**. La suppression des informations d'intégration qui ne sont plus nécessaires permet de gagner de l'espace et de prévenir les baisses de performances.

## 5. Définition des comptes d'intégration

Dans la session Plan comptable (tfgl0508m000), définissez les comptes généraux à utiliser pour les écritures d'intégration. Vous devez cocher la case **Compte d'intégration**. Les comptes

d'intégration ne sont pas utilisables pour tout autre type d'opération, par exemple, des écritures manuelles.

**6. Définition des groupes d'utilisateurs d'intégration pour les zones logistiques**

A des fins d'information, vous pouvez regrouper les utilisateurs des applications logistiques qui créent des écritures d'intégration dans des groupes d'utilisateurs d'intégration.

7. Pour permettre la conversion des dimensions dans le schéma d'intégration, vous pouvez importer dans la session Dimensions (tfgld0510m000) les codes des diverses entités et propriétés définies dans le module Tables de l'application Données communes afin de créer les dimensions.

## Groupes d'utilisateurs d'intégration

Les groupes d'utilisateurs d'intégration ont deux fonctions :

- Pour autoriser les employés à imputer des écritures d'intégration, vous devez créer au moins un groupe d'utilisateurs d'intégration et y ajouter les employés sélectionnés. Seuls les membres d'un groupe sont autorisés à imputer les écritures d'intégration. Ce type d'utilisation est obligatoire.
- Pour regrouper les employés qui créent des écritures dans les diverses zones logistiques, vous pouvez créer des groupes d'utilisateurs d'intégration. Ceux-ci font partie des données d'écriture d'intégration journalisées, ce qui permet la sélection des écritures d'intégration pour la conversion et le rapprochement par zone logistique. Si l'employé n'appartient pas à un groupe d'utilisateurs d'intégration, ce champ reste vide. Ce type d'utilisation est facultatif et il est utilisé à des fins d'informations uniquement.

Vous pouvez saisir une plage de groupes d'utilisateurs d'intégration comme critère de sélection des écritures d'intégration à traiter dans les sessions suivantes :

- Conversion des écritures d'intégration (tfgld4281m000)
- Imputation des écritures d'intégration (tfgld4282m000)
- Impression du journal d'erreurs des écritures d'intégration (tfgld4484m000)

Pour réduire la taille des lots, dans la session Paramètres d'intégration (tfgld4150s000), précisez que les lots destinés à l'imputation des écritures d'intégration doivent être créés selon le journal et le groupe d'utilisateurs d'intégration auquel appartient l'utilisateur qui impute les écritures.

### Remarque

Si vous imputez les écritures d'intégration et indiquez le groupe d'utilisateurs d'intégration comme critère de sélection dans la session Imputation des écritures d'intégration (tfgld4282m000), il n'est pas obligatoire que la plage intègre le groupe auquel vous appartenez.

### Pour définir des groupes d'utilisateurs d'intégration :

1. Dans la session Groupes d'utilisateurs d'intégration (tfgld4135m000), saisissez le code et une description du groupe d'utilisateurs d'intégration.

2. Double-cliquez sur la nouvelle entrée. La session Utilisateurs des écritures d'intégration (tfgld4136m000) démarre.
3. Dans l'onglet Utilisateurs des écritures d'intégration, cliquez sur l'icône Nouveau.
4. Dans la session **Utilisateur**, effectuez un zoom vers la session Données utilisateur (ttaad2500m000) et sélectionnez un utilisateur.
5. Spécifiez les utilisateurs supplémentaires selon les besoins.

## Création d'un schéma d'intégration

Si vous venez d'installer Finances et qu'il n'existe aucun schéma d'intégration, vous devez en créer un.

### Pour créer un schéma d'intégration :

1. Lancez la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000) et, dans le menu **Fichier**, sélectionnez Nouveau schéma d'intégration.  
LN vous demande de confirmer la création d'un schéma d'intégration vide.
2. Saisissez le code et la description du nouveau schéma d'intégration.  
Il est inutile d'attribuer un numéro au schéma d'intégration, car LN crée automatiquement un schéma avec le numéro 1.

Passez à la rubrique *Ajout de types de documents d'intégration au schéma d'intégration (p. 24)*.

## Ajout de types de documents d'intégration au schéma d'intégration

Pour chaque écriture d'intégration, vous devez ajouter le type de document d'intégration correspondant au schéma d'intégration.

Lorsque vous configurez un nouveau schéma d'intégration, vous pouvez utiliser l'une des deux méthodes suivantes pour ajouter les types de documents d'intégration :

- **Ajout de chaque type de document d'intégration**  
Utilisez cette méthode si le nombre de types de documents d'intégration est peu élevé ; vous pouvez définir, par exemple, une conversion par défaut pour plusieurs écritures.
- **Ajout automatique de tous les types de documents d'intégration**  
Utilisez cette méthode si vous devez définir une conversion pour un grand nombre de types de documents d'intégration. Vous pourrez ensuite supprimer aisément les types de documents d'intégration pour lesquels vous n'avez pas défini de conversion à partir de ce schéma d'intégration.

**Pour ajouter individuellement chaque type de document d'intégration :**

1. Dans la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), vérifiez que le numéro du schéma d'intégration que vous venez de créer est affiché. Dans l'onglet **Détail** du schéma d'intégration, cliquez sur **Nouveau**.
2. Cliquez sur la flèche d'exploration dans le champ **Type de document d'intégration** pour lancer la session Types de documents d'intégration (tfgld4557m000).
3. Sélectionnez un type de document d'intégration dans les types de documents d'intégration prédéfinis fournis par LN. Seuls les types de documents d'intégration pour lesquels vous n'avez pas encore défini de conversion apparaissent.
4. Sélectionnez le côté pour lequel vous voulez définir la conversion dans le champ **Débit/crédit**. Vous devez définir la conversion des deux côtés pour la plupart des types de documents d'intégration.

**Pour ajouter automatiquement tous les types de documents d'intégration :**

1. Dans la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), vérifiez que le numéro du schéma d'intégration que vous venez de créer est affiché.
2. Dans le menu Vues, Références, Actions de l'onglet **Détail** d'un schéma d'intégration (tfgld4574m000), cliquez sur **Insérer types documents d'intégration**.

LN ajoute tous les types de documents d'intégration disponibles au numéro du schéma d'intégration. Cette opération est incrémentielle. Les types de documents d'intégration pour lesquels vous avez déjà défini une conversion ne sont pas remplacés.

Après avoir défini la conversion des types de documents d'intégration, dans le menu Vues, Références, Actions de l'onglet **Détail schéma d'intégration**, vous pouvez sélectionner l'option **Supprimer types doc. ingr. non utilisés** pour supprimer les types de documents d'intégration pour lesquels vous n'avez défini aucune conversion de comptes généraux ou de dimensions ni aucun compte par défaut.

Passez à la rubrique *Création de groupes d'éléments* (p. 25).

## Création de groupes d'éléments

Pour chaque type de document d'intégration, vous devez généralement convertir le crédit et le débit. Il existe toutefois des exceptions à cette règle. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Types de documents d'intégration inutilisés* (p. 35).

Pour chaque débit ou crédit d'un type de document d'intégration, vous devez associer au moins un groupe d'éléments au type de document d'intégration.

1. Dans l'onglet **Détail schéma d'intégration** de la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), accédez à la session de détails **Groupe d'éléments compte général** à partir du champ Groupes d'éléments (tfgld4567m000).

Effectuez l'une des opérations suivantes :

- Pour créer un groupe d'éléments, cliquez sur **Nouveau**. La session de vue générale Groupes d'éléments (tfgld4567m000) est lancée ; vous pouvez alors saisir les données nécessaires. Saisissez le code et la description du nouveau groupe d'éléments, puis cliquez sur Enregistrer et fermer. Vous revenez à la session d'affichage Groupes d'éléments (tfgld4567m000).
  - Si un groupe d'éléments ayant la conversion requise existe déjà, vous pouvez le sélectionner. Dans ce cas, il est inutile d'en créer un.
2. Dans la session Groupes d'éléments (tfgld4567m000), sélectionnez le groupe d'éléments que vous venez de créer et cliquez sur OK. Vous revenez à la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000).

Passez à la rubrique : *Association d'éléments de conversion aux groupes d'éléments (p. 26)*

## Association d'éléments de conversion aux groupes d'éléments

Pour lier les éléments de conversion à un groupe d'éléments :

1. Dans l'onglet Schémas d'intégration (tfgld4573m000) de la session **Détail schéma d'intégration**, sélectionnez le type du nouveau document d'intégration.
2. Dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Éléments par groupe d'éléments**, puis sur **Éléments compte général** ou sur **Éléments dimension 1**. La session Éléments par groupe d'éléments (tfgld4556m100) démarre.
3. Pour ajouter des éléments au groupe d'éléments, dans la session Éléments par groupe d'éléments (tfgld4556m100), cochez les cases correspondantes dans la colonne **Utiliser l'élément** située dans la partie droite de la fenêtre. Si la colonne **Utiliser l'élément** n'est pas visible, faites défiler la fenêtre de la session jusqu'à ce que cette colonne apparaisse.
4. Pour ajouter les éléments sélectionnés au groupe d'éléments avant de faire défiler la fenêtre pour sélectionner d'autres éléments, cliquez sur **Affecter**.
5. Lorsque vous avez terminé, cliquez sur Enregistrer et fermer pour revenir à la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000).

Dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Éléments utilisés uniquement** si vous voulez afficher uniquement les éléments pour lesquels vous avez coché la case **Utiliser l'élément**.

Pour des raisons de performances, sélectionnez uniquement les éléments pour lesquels vous voulez définir une conversion particulière.

Passez à la rubrique : *Affichage et ajustement de la séquence d'éléments (p. 33)*

## To map an element group to ledger accounts or dimensions

A présent, vous devez définir la conversion des comptes généraux et, le cas échéant, la conversion des dimensions pour le type de document d'intégration sur lequel vous travaillez. Pour cela, convertissez le ou les groupes d'éléments associés au type de document d'intégration vers les comptes généraux et les dimensions.

### Remarque

- Si vous sélectionnez le même groupe d'éléments dans plusieurs champs, par exemple dans le champ **Groupe d'éléments compte général** et dans un ou plusieurs champs **Groupe d'éléments dimension**, vous convertissez l'écriture vers les mêmes comptes généraux ou dimensions. Ainsi, LN affiche un message d'avertissement si vous sélectionnez le même groupe d'éléments.
- Les priorités indiquent l'ordre selon lequel LN détermine la conversion de l'écriture. Dans chaque priorité, les numéros de séquence indiquent l'ordre selon lequel LN vérifie les valeurs des éléments.

Les règles suivantes s'appliquent à la priorité et à la séquence de conversion :

- Pour les priorités différentes, les valeurs converties et plages de valeurs des éléments de conversion peuvent se superposer.
- Si les valeurs converties et les plages de valeurs des éléments de conversion se superposent dans les séquences de conversion d'une priorité, LN génère un message d'avertissement.
- Pour des raisons de performances, il est important que les éléments soient placés dans l'ordre correct. L'élément le plus spécifique doit porter le numéro de séquence un et l'élément le moins spécifique le numéro de séquence le plus élevé. Pour modifier le numéro de séquence d'un élément, sélectionnez l'élément et, dans le menu Vues, Références, Actions de la session Éléments utilisés par groupe d'éléments (tfgld4568m000), cliquez sur **Déplacer enreg. vers le haut** ou sur **Déplacer enreg. vers le bas**.

Pour convertir un groupe d'éléments vers un compte général, convertissez les valeurs ou les plages des éléments de conversion vers un compte général. Vous devez définir la conversion de tous les éléments du groupe d'éléments.

Si la conversion des comptes généraux et/ou des dimensions est déjà définie pour le groupe d'éléments, passez à la rubrique *Configuration des numéros de document des écritures d'intégration* (p. 29).

### Pour définir la conversion du compte général :

1. Dans l'onglet **Détail schéma d'intégration** de la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), sélectionnez un type de document d'intégration, puis, dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Paramétrage intégration en compta. générale**. La session Schéma d'intégration par groupe d'éléments (tfgld4667m000) s'ouvre.

Remarque: Si la commande **Paramétrage intégration en compta. générale** n'est pas disponible, vérifiez que le groupe d'éléments contient au moins un élément. Comme vous devez convertir les éléments vers les comptes généraux, vous ne pouvez pas définir la conversion si le groupe d'éléments est vide.

2. Dans l'onglet **Paramétrage intégration en compta. générale**, cliquez sur **Nouveau**.  
Pour chaque élément du groupe, des colonnes **De** et **A** dédiées sont disponibles pour renseigner des valeurs d'élément.  
Dans une structure multisociétés, si vous saisissez zéro dans le champ **Sté de l'objet de gestion** et/ou le champ **Société financière**, la conversion s'applique à toutes les sociétés. Pour définir une exception à la conversion partagée, saisissez des numéros de société dans ces champs.  
Dans le champ **Compte général**, effectuez un zoom vers la session Plan comptable (tfgld0508m000) et sélectionnez un compte général. LN affiche uniquement les comptes généraux pour lesquels vous avez coché la case **Compte d'intégration**.  
Dans les champs d'éléments **De** et **A**, saisissez la plage de valeurs de l'élément que vous voulez convertir vers le compte général, puis enregistrez les données.
3. Pour convertir une autre valeur ou plage de valeurs du même élément vers un autre compte général, cliquez sur **Nouveau** dans l'onglet **Paramétrage intégration en compta. générale**.  
Dans les champs d'éléments **De** et **A**, saisissez la plage de valeurs de l'élément que vous voulez convertir vers le compte général, puis enregistrez les données.
4. Au besoin, convertissez la plage de valeurs complète de chaque élément d'intégration vers un compte général par défaut en optant pour une priorité faible (nombre élevé). De cette façon, LN trouvera toujours un compte général pour l'écriture. Cela revient à définir des comptes généraux par défaut, comme le décrit la rubrique *Définition d'une conversion de compte par défaut* (p. 33).
5. Si les comptes généraux utilisés dans la conversion possèdent un lien obligatoire ou facultatif avec les types de dimensions, définissez la conversion des dimensions de la même façon que pour la conversion des comptes généraux.
6. Pour chaque type de document d'intégration, définissez la conversion du crédit et du débit. Si vous avez défini une conversion pour un seul de ces deux éléments, définissez une conversion pour l'autre en partant de la rubrique *Ajout de types de documents d'intégration au schéma d'intégration* (p. 24) ou, si vous avez déjà ajouté le type de document d'intégration, passez à la rubrique *Création de groupes d'éléments* (p. 25).

Pour les types de documents d'intégration restants qui appartiennent au même groupe de rapprochement, vous pouvez définir très rapidement une conversion similaire en vous reportant à la rubrique *Adaptation de la conversion* (p. 29).

Passez à la rubrique *Configuration des numéros de document des écritures d'intégration* (p. 29).

# Configuration des numéros de document des écritures d'intégration

A chaque type de document d'intégration doivent correspondre un journal et une série pour la numérotation des documents. Si aucun journal et aucune série par défaut ne sont disponibles, définissez-les.

Si un journal et une série sont définis par défaut dans la session Paramètres d'intégration (tfgld4150s000), ils sont utilisés par défaut pour tous les types de documents d'intégration. Dans une structure multisociété, le journal et la série s'appliquent par défaut à toutes les sociétés.

Si vous le souhaitez, vous pouvez définir des détails de numérotation de document spécifiques pour des types de documents d'intégration et des combinaisons société logistique/société financière d'origine particulières.

Pour définir une numérotation de document spécifique pour les écritures d'intégration, procédez comme suit :

1. Dans la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), cliquez sur l'onglet Numérotation/compression document (tfgld4577m000).
2. Si vous avez défini un journal et une série par défaut dans la session Paramètres d'intégration (tfgld4150s000), LN insère automatiquement le type de document d'intégration dans la liste. Cliquez sur Rechercher pour rechercher le type de document d'intégration pour lequel vous définissez la conversion. Sinon, cliquez sur Nouveau pour ajouter le type de document d'intégration dans la liste.
3. Dans les champs **Journal** et **N° de série**, sélectionnez un journal et une série pour l'écriture d'intégration.
4. Dans une structure multisociété, vous pouvez définir les données d'imputation relatives aux écritures d'intégration provenant d'une société logistique spécifique et d'une société financière spécifique. Cliquez sur Nouveau afin d'ajouter les données d'imputation pour chaque combinaison de sociétés. Si vous saisissez zéro dans les champs **Sté de l'objet de gestion** et **Sté financière**, les détails d'imputation s'appliquent à toutes les sociétés.

Passer à la rubrique : *Configuration de la compression des écritures* (p. 34)

## Adaptation de la conversion

Pour les types de documents d'intégration associés appartenant au même groupe de rapprochement et pour lesquels la description du groupe de rapprochement est différente de **Compte final**, LN peut copier la conversion et l'adapter si nécessaire.

Pour copier et adapter la conversion, procédez comme suit :

1. Dans l'onglet Détail d'un schéma d'intégration (tfgld4574m000) de la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), sélectionnez le nouveau type de document d'intégration puis, dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Adaptation des groupes d'éléments**. LN exécute les opérations suivantes :
  - Les types de documents d'intégration du même groupe de rapprochement sont ajoutés, le cas échéant, au schéma d'intégration.
  - Les groupes d'éléments suivants sont liés aux types de documents d'intégration :
    - Les mêmes groupes d'éléments associés au premier type de document d'intégration, si les éléments de ces groupes sont également disponibles pour l'autre type de document d'intégration.
    - Les groupes d'éléments récemment générés, dérivés des groupes d'éléments du premier type de document d'intégration. Les éléments non disponibles pour le type de document d'intégration sont remplacés par des éléments similaires non disponibles. Les codes des groupes d'éléments générés comprennent le code du groupe d'éléments d'origine auquel est ajouté le suffixe 1, 2, 3, etc.
2. Pour modifier la conversion d'un type de document d'intégration, sélectionnez celui-ci et reportez-vous aux instructions de la rubrique *To set up an integration mapping scheme (p. 21)* correspondant aux modifications que vous voulez effectuer.

Passez à la rubrique *Configuration des numéros de document des écritures d'intégration (p. 29)*.

## Vérification et activation d'un schéma d'intégration

Avant que vous n'activiez le numéro du schéma d'intégration (qu'il soit nouveau ou modifié), LN vérifie si le schéma d'intégration contient des erreurs bloquantes.

Lorsque vous vérifiez un schéma d'intégration, LN supprime automatiquement les types de documents d'intégration pour lesquels vous n'avez défini aucune conversion de comptes généraux ou de dimensions ni aucun compte par défaut.

Pour vérifier et activer un numéro de schéma d'intégration :

1. Dans la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), affichez le numéro de votre schéma d'intégration et, dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Vérifier schéma d'intégration**.
2. Pour afficher les résultats de la vérification, cliquez sur l'onglet Erreurs et avertissements. Le champ **Type de message** indique s'il s'agit d'une erreur ou d'un avertissement. Pour afficher uniquement les messages d'erreur, dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Afficher uniquement les erreurs**. Un schéma d'intégration contenant des erreurs ne peut pas être utilisé, vous devez d'abord résoudre les erreurs. A la suite de la vérification, LN met à jour le statut du schéma d'intégration. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Statut de vérification du schéma d'intégration.

3. Résolez les erreurs. Selon vos exigences de conversion et de rapprochement, vous pouvez soit accepter, soit résoudre les avertissements. Sélectionnez une erreur ou un avertissement et, dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Résoudre cet(te) erreur/avertissement**. LN lance la session dans laquelle vous pouvez résoudre l'avertissement ou l'erreur sélectionné(e). Par exemple, si vous avez sélectionné un compte général incorrect, la session Plan comptable (tfgld0508m000) est lancée.
4. Vérifiez une nouvelle fois le schéma d'intégration. Si le schéma d'intégration ne contient plus d'erreurs, activez le schéma d'intégration.
5. Si cette opération n'a pas déjà eu lieu, vous devez créer un texte de révision pour le numéro. Dans le menu **Modifier** de la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), cliquez sur Textes et sur Texte de révision. Par exemple, vous pouvez utiliser le texte de révision pour signaler les différences avec la version précédemment active.
6. Dans le menu Vues, Références, Actions de la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), cliquez sur **Activer schéma d'intégration** pour activer la version active. Dès lors, LN impute les écritures d'intégration en fonction de ce numéro du schéma d'intégration.



## Affichage et ajustement de la séquence d'éléments

Lorsque vous ajoutez des éléments de conversion dans un groupe d'éléments, LN attribue un numéro à chaque élément.

Pour des raisons de performances, veillez à placer les éléments dans l'ordre correct. L'élément le plus spécifique doit porter le numéro 1, et l'élément le moins spécifique le numéro le plus élevé. Vous pouvez modifier le numéro de séquence d'un élément dans la session **Eléments utilisés par groupe d'éléments** (tfgld4568m000).

Pour afficher et modifier la séquence des éléments d'un groupe d'éléments, lancez la session **Eléments utilisés par groupe d'éléments** (tfgld4568m000) en procédant comme suit :

1. Dans la session **Schémas d'intégration** (tfgld4573m000), dans l'onglet **Détail schéma d'intégration**, sélectionnez le nouveau type de document d'intégration puis, dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Groupes d'éléments**. La session **Groupes d'éléments** (tfgld4567m000) démarre.
2. Sélectionnez le groupe d'éléments et, dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Eléments utilisés par groupe d'éléments**. La session **Eléments utilisés par groupe d'éléments** (tfgld4568m000) démarre.

Pour modifier le numéro de séquence d'un élément, sélectionnez celui-ci et, dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur **Déplacer enreg. vers le haut** ou sur **Déplacer enreg. vers le bas**. Cette opération peut avoir lieu ultérieurement si vous voulez vérifier qu'elle améliore les performances.

Passer à la rubrique *To map an element group to ledger accounts or dimensions* (p. 27).

## Définition d'une conversion de compte par défaut

Si la conversion en détail de certaines écritures d'intégration vers des comptes généraux ne vous intéresse pas, vous pouvez, le cas échéant, convertir le type de document d'intégration vers un compte par défaut. Toutes les écritures du type de document d'intégration pour lesquelles LN ne peut pas

déterminer de compte en fonction des détails du schéma d'intégration sont imputées au compte par défaut.

Vous avez la possibilité de convertir le débit et/ou le crédit d'une écriture d'intégration vers un compte par défaut. Vous pouvez, par exemple, convertir le débit vers un compte par défaut et définir une conversion détaillée pour le crédit.

Pour définir la conversion de compte général par défaut, procédez comme suit :

1. Dans la session Intégration par groupe de rapprochement (tfgld4166m000), sélectionnez l'onglet Intégration par rapprochement ou l'onglet Détails des schémas d'intégration.
2. Spécifiez la **Sté financière**, la **Sté de l'objet de gestion**, et le **Compte général par défaut**.

## Configuration de la compression des écritures

Pour chaque type de document d'intégration, vous pouvez indiquer si les écritures au débit non finalisées et/ou les écritures de crédit doivent être compressées en une seule écriture avant imputation. Les écritures ne sont pas compressées par défaut.

Pour compresser les écritures, dans la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), sur l'onglet Numérotation/compression document (tfgld4577m000), cochez la case **Compression des écritures de débit** et/ou la case **Compression des écritures de crédit**.

Il est possible de compresser les écritures si les propriétés suivantes possèdent la même valeur :

- Tiers.
- la société financière source,
- la société financière cible,
- le journal et la série de numéros de document,
- le compte général et les dimensions,
- la devise d'écriture,
- l'exercice et la période comptables, l'exercice et la période de TVA ainsi que l'exercice et la période de reporting,
- le type de document d'intégration et l'indicateur débit/crédit.

LN utilise les mêmes critères de compression pour les imputations au compte de résultat associées.

Les écritures intergroupes ne sont pas compressées.

Vous pouvez ensuite procéder de l'une des façons suivantes :

- Pour convertir les types de documents d'intégration restants appartenant au même groupe de rapprochement, reportez-vous à la rubrique *Adaptation de la conversion* (p. 29).
- Pour convertir les types de documents d'intégration du groupe de rapprochement suivant, procédez de l'une des façons suivantes :
  - Pour ajouter des types de documents d'intégration au schéma d'intégration, reportez-vous à la rubrique *Ajout de types de documents d'intégration au schéma d'intégration* (p. 24).

- Si vous avez déjà ajouté les types de documents d'intégration au schéma d'intégration, reportez-vous à la rubrique *Création de groupes d'éléments* (p. 25).
- Si vous avez terminé la conversion des types de documents d'intégration, reportez-vous à la rubrique *Vérification et activation d'un schéma d'intégration* (p. 30).

## Types de documents d'intégration inutilisés

Pendant l'initialisation, plusieurs types de documents d'intégration sont générés, qui ne sont pas employés pour trouver les comptes généraux et les dimensions. Vous ne pouvez pas convertir ces types de documents d'intégration.

Ainsi, plusieurs types de documents d'intégration sont utilisés pour convertir les imputations au débit du compte collectif clients et les imputations au crédit du compte collectif fournisseurs dans les dimensions correctes pour la Comptabilité analytique. Concernant ces types de documents d'intégration, il vous suffit de définir la conversion des dimensions pour le débit ou le crédit. Les comptes généraux pour ces écritures ne sont pas définis dans le schéma d'intégration, mais comme comptes collectifs des groupes financiers tiers.

Dans Immobilisations, certains types de documents d'intégration servent uniquement à rechercher le compte général d'un des côtés (débit ou crédit) de l'écriture. LN utilise le compte général pour l'autre côté, à partir de la conversion d'un autre type de document de gestion des immobilisations. Pour ces types de documents d'intégration, il vous suffit de définir la conversion pour le débit ou le crédit.

<b>Type de document d'intégration</b>	<b>Description</b>	<b>Débit ou crédit</b>
ACP00003	Compta. analytique ACP/facturation auto.	Crédit
ACP00004	Compta. analytique ACP/factures de transport internes	Crédit
ACP00005	Compta. analytique ACP/commissions	Crédit
SLI00001	Comptabilité analytique sur facturation clients	Débit
FAM_ACCU	Amortissement cumulé	Crédit
FAM_ASSE	Immobilisation	Débit
FAM_CAPA	Compte d'immobilisations	Crédit
FAM_CHAR	Don	Débit
FAM_DEPR	Dotations aux amortissements	Débit
FAM_GAIN	Gain	Crédit
FAM_LOSS	Perte	Débit
FAM_PROC	Prestations	Débit
FAM_SCRP	Valeur résiduelle	Débit
SLI00002	Revenus provisoires	Débit

Types de documents d'intégration qui ne sont que partiellement utilisés :

## Traitement des écritures d'intégration

Le traitement des écritures d'intégration et la création des écritures correspondantes dans la Comptabilité générale comprennent les étapes suivantes :

### Etape 1: Journalisation des données d'écriture

Lorsque des événements générant des imputations financières se produisent, LN consigne automatiquement les données logistiques telles que le montant de commande, le numéro de commande, la quantité et le tiers dans la table Ecritures d'intégration (tfgld482). Parallèlement, ces données sont stockées dans la table Données de rapprochement (tfgld495) à des fins de consultation, de reporting et de rapprochement.

LN détermine la période financière dans laquelle l'écriture doit être imputée en fonction de la date d'écriture. Ce point est particulièrement important dans le cadre du processus de rapprochement. LN affiche un message d'erreur en cas de clôture de la période financière. Toutefois, dans la session Paramètres d'intégration (tfgld4150s000), vous pouvez sélectionner une option **Traitement de la période clôturée** par défaut. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Traitement des périodes pour les écritures d'intégration* (p. 40).

Les éléments de conversion des écritures pour lesquelles vous saisissez un code Compte général ne sont pas journalisés, puisqu'ils ne sont pas nécessaires pour déterminer le compte général et les dimensions de l'écriture.

### Etape 2: Affichage des écritures d'intégration

Utilisez la session Ecritures d'intégration (tfgld4582m000) pour afficher les écritures d'intégration. Les onglets permettent d'afficher tous les détails associés.

### Etape 3: Conversion et imputation des écritures individuelles (facultatif)

Vous pouvez convertir et imputer des écritures individuelles, par exemple imputer une écriture spécifique ou une écriture antidatée avec le numéro du schéma d'intégration actif à la date d'écriture.

Dans la session Écritures d'intégration (tfgld4582m000), sélectionnez l'écriture puis, dans le menu Vues, Références, Actions, cliquez sur :

- **Convertir écritures spécifiques**, pour convertir l'écriture sélectionnée selon le numéro du schéma d'intégration actif.
- **Convertir avec schéma d'intégr. spécif.**, pour convertir une écriture sélectionnée selon un numéro spécifique du schéma d'intégration. Vous pouvez sélectionner un numéro de schéma d'intégration quelconque dans la session Schémas d'intégration (tfgld4573m100). Si la version sélectionnée n'a pas été active, vous pouvez simuler la conversion. Si le numéro sélectionné a été **Actif** à tout moment, vous pouvez simuler la conversion et réellement convertir l'écriture ;
- **Imputer écritures spécifiques** pour imputer une écriture sélectionnée manuellement.

#### Étape 4: Conversion d'écritures d'intégration

Dans la session Conversion des écritures d'intégration (tfgld4281m000), sélectionnez une plage d'écritures à convertir.

Si vous cliquez sur le bouton **Convertir**, LN affecte des comptes généraux et des dimensions aux écritures en fonction du schéma d'intégration et des valeurs des éléments de conversion.

LN utilise le numéro de schéma d'intégration actuellement **Actif**, indépendamment des dates d'écriture.

Vous pouvez sélectionner des écritures ayant des statuts spécifiques pour la conversion. Par défaut, LN convertit les écritures dont le statut est le suivant :

- **Journalisé**  
Les données d'écriture ont été journalisées. Cette case est généralement cochée.
- **Erreur de conversion**  
La conversion précédente de l'écriture s'est soldée par un message d'erreur.
- **Erreur d'imputation**  
L'imputation précédente de l'écriture s'est soldée par un message d'erreur.

Les écritures pour lesquelles vous saisissez un code Compte général ne sont pas converties, puisqu'elles peuvent être immédiatement imputées dans le compte général et les dimensions du code Compte général.

Pour reconvertir les écritures déjà converties, sélectionnez **Converti** dans le champ **Statut**. La conversion précédente est remplacée par la nouvelle. Vous pouvez par exemple utiliser cette option pour remplacer la conversion individuelle des écritures effectuée dans la session Écritures d'intégration (tfgld4582m000).

Après la conversion, vous pouvez encore convertir des écritures individuelles en fonction des numéros de schémas d'intégration précédemment actifs. Utilisez les commandes du menu Vues, Références, Actions de la session Écritures d'intégration (tfgld4582m000).

#### Étape 5: Résolution des erreurs de conversion

Après la conversion des écritures d'intégration, vous pouvez lancer la session Impression du journal d'erreurs des écritures d'intégration (tfgld4484m000) pour afficher ou imprimer un état des erreurs.

Si des erreurs de conversion se sont produites, créez un nouveau numéro du schéma d'intégration dans lequel vous les corrigerez. Dans la session Ecritures d'intégration (tfgld4582m000), vous pouvez convertir manuellement des écritures individuelles en fonction d'un schéma de conversion précédemment actif.

## Etape 6: Imputation des écritures d'intégration

Dans la session Imputation des écritures d'intégration (tfgld4282m000), sélectionnez une plage d'écritures à imputer.

Vous ne pouvez imputer les écritures d'intégration que si vous appartenez à un groupe d'utilisateurs d'intégration. Pour plus d'informations, reportez-vous à *Groupes d'utilisateurs d'intégration (p. 23)*.

Si vous cliquez sur le bouton de commande **Imputer**, LN crée des écritures non finalisées dans la Comptabilité générale. Les écritures de débit et de crédit sont compressées si le schéma d'intégration le spécifie. Les numéros de lot sont affectés selon la valeur du paramètre **Traitement des numéros de lot** définie dans la session Paramètres d'intégration (tfgld4150s000).

Si vous cochez la case **Fréquence du traitement en continu**, LN impute les écritures nouvellement converties dans la plage sélectionnée à intervalles réguliers tant que la session est ouverte. Vous pouvez indiquer l'intervalle de temps, en minutes, entre deux traitements du processus d'imputation. Si vous indiquez zéro, le processus n'est pas répété.

## Etape 7: Résolution des erreurs d'imputation

Après la conversion des écritures d'intégration, vous pouvez lancer la session Impression du journal d'erreurs des écritures d'intégration (tfgld4484m000) pour afficher ou imprimer un état des erreurs.

Les principaux types d'erreurs d'imputation sont les suivants :

- Dans une structure de sociétés multifinancières, les relations intersociétés ou intergroupes ne sont pas définies correctement dans les sessions Relations intersociétés (tfgld0515m000) et Relations intergroupes (tfgld2501m000). Par exemple, vérifiez l'existence des comptes généraux.
- La période comptable correspondant à la date d'écriture a déjà le statut **Clôturé**. Pour imputer l'écriture, attribuez à la période le statut **Ouvert** pour les écritures de comptabilité générale dans la session Statut de période (tfgld0107m000).
- Il existe des erreurs générales de traitement des écritures, par exemple, le numéro disponible le plus élevé d'une série de numéros de document a été atteint.

Corrigez les erreurs et imputez une nouvelle fois les écritures d'intégration.

## Etape 8: Finalisation des écritures

Dans la session Sélection globale de lots pour finalisation (tfgld1210m000) ou la session N° de traitement finalisation (tfgld1609m000), finalisez le lot. LN vérifie si les écritures du lot sont équilibrées.

Si le débit et le crédit d'une écriture doivent être imputés à plusieurs sociétés financières, des écritures intersociétés sont générées. En outre, les pertes et les gains de change sont calculés et imputés.

Les écritures finalisées sont stockées dans la comptabilité générale et les écritures non finalisées correspondantes sont supprimées.

### **Etape 9: Reconversion des écritures imputées**

Avant d'archiver et de supprimer les écritures d'intégration, vous pouvez reconverter les écritures **Imputé** qui ont été converties de façon incorrecte. Pour plus d'informations, reportez-vous à *Reconversion des écritures d'intégration* (p. 45).

### **Etape 10: Archivage et/ou suppression des écritures d'intégration**

Une fois les écritures imputées, les détails des écritures d'intégration ne sont plus nécessaires. Les données logistiques nécessaires pour les consultations, le reporting et le rapprochement sont stockées séparément dans la table Données de rapprochement (tfgld495).

Des données journalisées superflues en grande quantité peuvent avoir un impact négatif sur les performances du processus qui gère les écritures d'intégration et de rapprochement. Pour économiser de l'espace et éviter une dégradation des performances, exécutez régulièrement la session Archivage/suppression éléments et écritures d'intégration (tfgld4283m000) qui fait partie des utilitaires du module Comptabilité générale. Toutes les écritures d'intégration de la sélection et leurs éléments de conversion dont le statut est **Imputé** sont archivés et/ou supprimés selon les options sélectionnées.

Les éléments de conversion reflètent les données logistiques. En cas de modification des données logistiques, par exemple, si des codes Article ou des projets parviennent à expiration ou que vous redéfinissez les types de commandes, il n'est pas possible de créer ultérieurement une écriture d'intégration de correction ni de reconverter les écritures d'intégration. Dans ce cas, vous pouvez également archiver les éléments de conversion.

Vous pouvez reconverter des écritures **Imputé** qui ont été converties de façon incorrecte. LN annule l'écriture d'intégration imputée et en génère une nouvelle. Si les éléments de conversion sont toujours disponibles, vous pouvez reconverter l'écriture d'intégration, par exemple à l'aide d'une nouvelle version du schéma d'intégration ou par le biais d'un code Compte général. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Reconversion des écritures d'intégration* (p. 45).

#### **Remarque**

Pour les écritures d'immobilisation, les écritures de carte d'achat et la comptabilité analytique, LN utilise uniquement la fonctionnalité de schéma d'intégration pour convertir les écritures vers des comptes généraux et des dimensions. Ces traitements ne conduisent pas à des écritures d'intégration ; de plus, les écritures associées ne sont pas incluses durant la conversion et l'imputation des écritures d'intégration.

## Traitement des périodes pour les écritures d'intégration

Vous devez comprendre ces concepts en détail afin de traiter les périodes liées aux écritures d'intégration dans Infor LN.

- Type de dates

- *Périodes financières (p. 41)*
- *Demandes d'exceptions (p. 43)*
- *Anomalies de traitement des périodes dans le rapprochement (p. 44)*

## Dates

Si les écritures logistiques sont imputées dans l'application Finances, les types de dates suivants sont pris en compte :

- **Date d'écriture**  
Date saisie lors de la création de l'écriture telle qu'une commande client ou une réception en magasin. Il s'agit généralement de la date actuelle. Pour les écritures antidatées et postdatées, la date d'écriture est différente de la date actuelle. En interne, la date d'écriture est enregistrée en temps TUC.
- **Date de saisie d'écriture**  
Date que vous saisissez lors de la création du lot. Il s'agit généralement de la date actuelle. Pour les écritures antidatées et postdatées, la date de saisie est différente de la date actuelle. En interne, la date de saisie des écritures est enregistrée selon l'heure locale.
- **Date de document**  
Date d'une écriture dans Finances. La date de document est toujours enregistrée en heure locale. Pour les factures, la date de document est la date de la facture. La date de document est généralement identique à la date d'écriture, sauf si vous saisissez manuellement une autre date d'écriture dans Finances ou si le temps universel coordonné et l'heure locale diffèrent d'une journée. La date de document n'est pas utilisée pour les écritures d'intégration.
- **Date de création**  
Date/heure de création de l'écriture. Pour les écritures antidatées et postdatées, la date de création diffère de la date d'écriture. La date de création est utilisée uniquement pour les écritures d'intégration.
- **Date d'imputation**  
Date/heure (locale) d'imputation de l'écriture.

## Périodes financières

Pour chaque écriture d'intégration, les périodes financières suivantes sont enregistrées :

- exercice et période comptables,
- exercice et période de reporting,
- exercice et période de TVA.

Pour plus d'informations sur les types de périodes, reportez-vous à la rubrique Utilisation des périodes.

Les écritures financières sont généralement imputées dans les périodes financières correspondant à la date d'écriture. La date d'imputation et la date de document sont comprises dans la même période.

Pour journaliser les écritures d'intégration, la période financière doit avoir le statut **Ouvert**. En règle générale, si la date d'écriture est la date actuelle, les périodes financières ont le statut **Ouvert**. Toutefois, si une écriture est antidatée ou si la date d'écriture est proche de la fin d'une période comptable, cette période peut déjà avoir le statut **Clôturé** lors de l'imputation de l'écriture financière associée.

Les écritures d'intégration que vous créez sont généralement journalisées. Cela se produit généralement lorsque vous approuvez un ordre ou une facture. Comme les périodes financières des imputations sont comprises dans les informations journalisées, LN vérifie leur statut avant la journalisation des écritures. Si la période est **Clôturé**, il n'est pas possible de journaliser les écritures. L'utilisateur ne peut pas enregistrer l'ordre ou la facture approuvée.

Vous pouvez sélectionner le type de période dont LN vérifie le statut pour détecter si la période a le statut **Ouvert** et si l'écriture d'intégration peut être journalisée.

Vous pouvez sélectionner les types de périodes suivants :

- **INT** pour les écritures d'intégration ;
- **Comptabilité fournisseurs (ACP)** pour les écritures des comptes fournisseurs ;
- **Comptabilité clients (ACR)** pour les écritures des comptes clients ;
- **Comptabilité générale (GLD)** pour les écritures des comptes généraux.

Par exemple, si vous sélectionnez **Comptabilité fournisseurs (ACP)**, vous ne pouvez pas imputer d'écriture d'intégration si la période **Comptabilité fournisseurs (ACP)** a le statut **Clôturé**, même si la période **INT** a toujours le statut **Ouvert**.

Dans la session Paramètres d'intégration (tfgld4150m000), vous pouvez sélectionner le type de période par défaut. Dans la session Traitement des périodes par type de document d'intégration (tfgld4579m000), vous pouvez sélectionner le type de période associé à chaque type de document d'intégration.

Il est habituellement approprié de vérifier la période **INT**. Dans certains cas exceptionnels, vous pouvez sélectionner les autres types de périodes.

## Périodes clôturées

Si la période a le statut **Clôturé**, LN tente d'imputer l'écriture en fonction de la valeur de l'option **Traitement de la période clôturée** qui s'applique à l'écriture d'intégration. La session Paramètres d'intégration (tfgld4150m000) vous permet de sélectionner l'option **Traitement de la période clôturée** par défaut. La session Traitement des périodes par type de document d'intégration (tfgld4579m000) vous permet de sélectionner l'option traitement de la période clôturée pour des types de documents d'intégration spécifiques.

Vous pouvez sélectionner les options suivantes de **Traitement de la période clôturée**:

- **Imputer sur la période actuelle**  
LN impute l'écriture à la période financière courante.
- **Imputer sur la prochaine période ouverte**  
LN impute l'écriture sur la période ouverte suivante.

- **Gestion des anomalies**  
Dans la session Anomalies demandées pour les écritures d'intégration (tfgld4585m000), saisissez une demande pour imputer les écritures d'intégration sur des périodes financières spécifiques dont le statut est **Clôturé**.  
Une fois la demande approuvée par l'utilisateur autorisé, l'écriture peut être journalisée et imputée. Il n'est pas nécessaire d'attribuer le statut **Clôturé** à une période ayant le statut **Ouvert**. Toutefois, la période **Comptabilité générale (GLD)** correspondante doit avoir le statut **Ouvert** lorsque vous imputez l'écriture d'intégration. Si nécessaire, vous pouvez attribuer manuellement le statut **Comptabilité générale (GLD)** à la période **Ouvert** dans la session Statut de période (tfgld0107m000).
- **Paramètres par défaut**  
LN utilise l'option **Traitement de la période clôturée** par défaut sélectionnée dans la session Paramètres d'intégration (tfgld4150m000).

## Demandes d'exceptions

Dans la session Anomalies demandées pour les écritures d'intégration (tfgld4585m000), saisissez une demande pour journaliser et imputer des écritures d'intégration dans des périodes financières spécifiques.

Vous pouvez spécifier l'exercice et la période comptable, l'exercice et la période de reporting et/ou l'exercice et la période de TVA auxquels l'écriture d'intégration doit être imputée. Seuls les champs correspondant à une période de statut **Clôturé** sont activés.

Par défaut, LN affiche l'exercice et la période correspondant à la date de l'écriture d'intégration.

Effectuez l'une des opérations suivantes :

- Pour créer une demande d'imputation de l'écriture d'imputation dans la période **Clôturé**, utilisez la valeur par défaut.
- Pour créer une demande d'imputation de l'écriture d'imputation dans une autre période, indiquez le numéro de cette période. La nouvelle période peut avoir le statut **Ouvert** ou **Clôturé**.

S'il n'est toujours pas possible de journaliser l'écriture, LN affiche un message d'erreur lors de la création de l'écriture. Par exemple, si l'option **Traitement de la période clôturée** a la valeur **Imputer sur la période actuelle** et si la période en cours est **Clôturé**, LN ne peut pas journaliser l'écriture. Pour résoudre le problème, vous pouvez remplacer la date de l'écriture par une date comprise dans la prochaine période comptable ayant le statut **Ouvert**.

### Remarque

Les employés autorisés à lancer la session Approbation anomalies demandées pour écritures d'intégration (tfgld4585m100) sont également habilités à approuver les demandes.

Il n'est pas possible de journaliser des écritures dans une période financière ayant le statut **Clôturé définitivement**. Le statut **Clôturé définitivement** ne peut être attribué aux périodes que si l'exercice est clôturé.

## Exemple

Une écriture d'intégration a été créée au cours de la deuxième période de l'exercice comptable 2005.

Le statut des types de périodes sélectionnés pour le type de document d'intégration est le suivant :

- La période comptable 2005/2 a le statut **Clôturé**.
- La période de TVA 2005/2 a le statut **Clôturé**.
- La période de reporting 2005/2 a toujours le statut **Ouvert**.

LN impute l'écriture d'intégration dans la période de reporting 2005/2. Vous ne pouvez pas modifier ce paramètre. Vous pouvez indiquer un numéro de période pour la période comptable et la période de TVA.

Si vous acceptez la valeur par défaut 2005/2, LN crée une demande pour imputer l'écriture dans une période ayant le statut **Clôturé**.

Si vous indiquez un numéro différent (2005/3, par exemple), LN crée une demande pour imputer l'écriture dans une période qui ne correspond pas à la date d'écriture.

## Anomalies de traitement des périodes dans le rapprochement

Si vous imputez l'écriture dans la période **Ouvert** suivante, la date d'écriture n'est pas comprise dans la période comptable dans laquelle l'écriture est imputée, ce qui complique le rapprochement des états logistiques et des états financiers. Vous pouvez imprimer un état des demandes d'exceptions dans la session Impression des écritures sur la période ouverte suivante (tfgld4485m000) et l'utiliser pendant le rapprochement.

Dans la session Impression des données de rapprochement (tfgld4495m000), cochez la case **Imprimer seulement les écritures antidatées** si vous voulez imprimer l'état de rapprochement correspondant à ces écritures.

Si, pour le groupe de rapprochement **Provision facture** représentant les Factures à recevoir, vous imprimez des états de rapprochement dans la session Rapprochement listes de contrôle Factures à recevoir (tfgld4495m200), l'écriture financière est déclarée dans la période comptable de la date du document plutôt qu'à la date d'imputation.

### Remarque

En général, les écritures antidatées compliquent le processus de rapprochement. Pour éviter les erreurs lors du calcul des écarts de change et d'arrondi, les écritures de journalisation antidatées dont la date d'écriture est antérieure à la dernière date d'archivage des données de rapprochement ne sont pas autorisées dans les zones de rapprochement suivantes :

- stock ;
- stock de consignation ;
- ligne d'assemblage d'en-cours.

## Exemple

Si vous avez reçu des marchandises en retard le 31 janvier et que vous enregistrez la réception le 1er février mais avec une date d'écriture au 31 janvier, voici ce qui se produit. La date d'imputation et la date de document sont différentes.

Période comptable 101/01 01/31		Période comptable 202/01 02/28	
Ecriture des applications logistiques	Règlement client : date d'écriture = 01/30	date de document = 01/30	
Ecriture du module Finances		Règlement client : date d'imputation = 02/01	antidatée : date de document = 01/30

## Reconversion des écritures d'intégration

Vous pouvez reconvertir des écritures **Imputé** qui ont été converties de façon incorrecte. Par exemple, vous pouvez reconvertir des écritures qui ont été converties et imputées dans un compte général ou des dimensions incorrects.

Si vous reconvertissez une écriture, LN exécute les opérations suivantes :

- Une écriture de contrepassation est générée pour l'écriture imputée.
- Une écriture d'intégration est créée.
- La nouvelle écriture est convertie en fonction du schéma d'intégration actif ou du code Compte général indiqué.

En règle générale, vous devez reconvertir une plage d'écritures d'un type de document d'intégration ou d'un groupe de types de documents d'intégration.

Dans la session Reconversion des écritures d'intégration imputées (tfgld4282m100), vous pouvez sélectionner :

- Les écritures d'intégration d'une plage d'objets de gestion.
- Les écritures d'intégration d'un objet de gestion spécifique. Vous pouvez ensuite saisir une plage de codes Objet de gestion.

Pour éviter la génération de plusieurs écritures de contrepassation pour une écriture d'intégration, vous ne pouvez annuler qu'une fois les écritures d'intégration. Si des erreurs de conversion se produisent pour les nouvelles écritures d'intégration, une fois les erreurs résolues, vous pouvez réexécuter la session Reconversion des écritures d'intégration imputées (tfgld4282m100) pour la même sélection d'écritures d'intégration, car LN ne traite que les écritures d'intégration qui n'ont pas encore été reconverties.

## Considérations sur le rapprochement

Dans les différentes sessions de rapprochement, telles que la session Logistique - Rapprochement financier (tfgld4595m000), le **Type de saisie** indique les écritures reconverties de la façon suivante :

- **Ecriture d'intégration (contrepassée)** indique le journal d'origine ;
- **Contrepassation écriture d'intégration** indique l'écriture de contrepassation ;
- **Ecriture d'intégration** indique la nouvelle écriture d'intégration.

## Conditions préalables

Vous pouvez reconvertir une écriture d'intégration si les conditions suivantes sont remplies :

- L'écriture d'intégration a le statut **Imputé**.
- Le type de document d'intégration de l'écriture d'intégration est converti correctement selon le schéma d'intégration actif, à moins que vous ne convertissiez la nouvelle écriture d'intégration à l'aide d'un code **Compte général**.
- Le compte général et les dimensions vers lesquels l'écriture d'intégration a été convertie ont le statut **Libre**, afin qu'ils soient disponibles pour la conversion et l'imputation de l'écriture de contrepassation.
- Les éléments de conversion journalisés sont toujours disponibles. Si vous avez déjà supprimé les éléments de conversion, vous ne pouvez convertir l'écriture d'intégration que via un code **Compte général**.
- L'écriture d'intégration n'a pas été annulée précédemment. Pour éviter la génération répétée d'écritures de contrepassation pour une écriture d'intégration, vous ne pouvez annuler qu'une fois les écritures d'intégration. Cependant, vous pouvez reconvertir, si nécessaire, la nouvelle écriture d'intégration.

## Reconversion des écritures d'intégration

Pour reconvertir des écritures d'intégration, procédez comme suit :

1. Dans la session Reconversion des écritures d'intégration imputées (tfgld4282m100), sélectionnez l'écriture d'intégration ou la plage d'écritures d'intégration. Vous pouvez sélectionner les écritures d'intégration d'une plage d'objets de gestion ou d'un objet de gestion, et vous devez sélectionner un type de document d'intégration ou un groupe de types de documents d'intégration.
2. Dans l'onglet **Options**, saisissez les informations suivantes :
  - Indiquez si vous voulez reconvertir le côté débit, le côté crédit ou les deux.
  - Indiquez si vous voulez reconvertir la nouvelle écriture d'intégration en fonction du schéma d'intégration en cours ou à l'aide d'un code Compte général. Si vous avez déjà supprimé les éléments de conversion de l'écriture d'intégration, vous devez utiliser un code **Compte général**.

- Indiquez si vous voulez imputer l'écriture de contrepassation et la nouvelle écriture d'intégration dans la période financière en cours, si la période financière de l'écriture d'intégration d'origine a le statut **Clôturé**.
- Devise société à utiliser pour l'état.

### Remarque

Si vous utilisez un code Compte général, vous ne pouvez exécuter la reconversion que pour une seule société financière.

Pour évaluer le traitement avant de passer à l'exécution réelle de la conversion, cochez les cases **Simuler** et **Rapport d'erreurs**. Une fois les erreurs résolues, vous pouvez relancer la session et désactiver la case à cocher **Simuler**.

Après l'exécution correcte de la procédure de reconversion, les écritures de contrepassation et les nouvelles écritures d'intégration obtiennent le statut **Converti**. Vous pouvez utiliser la session Imputation des écritures d'intégration (tfgld4282m000) pour imputer les écritures de contrepassation et les nouvelles écritures d'intégration.

## Exemple d'écritures d'intégration reconverties

Vous pouvez reconvertir des écritures **Imputé** qui ont été converties de façon incorrecte. Par exemple, vous pouvez reconvertir des écritures qui ont été converties et imputées dans un compte général ou des dimensions incorrects.

En règle générale, la reconversion est nécessaire pour la plage d'écritures d'un type de document d'intégration.

Si vous reconvertissez une écriture, LN exécute les opérations suivantes :

- Une écriture de contrepassation est générée pour l'écriture imputée.
- Une écriture d'intégration est créée.
- La nouvelle écriture est convertie en fonction du schéma d'intégration actif ou du code Compte général indiqué.

### Exemple

Le côté débit d'une écriture d'achat/réception a été converti et imputé de façon incorrecte dans un compte de stock. L'écriture doit être convertie vers un compte général provisoire.

Type de document d'intégration	Débit/crédit	Comptes généraux	Schéma d'intégration	Montant	Statut
Achat/réception (10001074)	Débit	stock ;	CONVERSION1	300,00	Imputé dans compte général
Achat/réception (10001074)	Crédit	Factures à recevoir	CONVERSION1	300,00	Imputé dans compte général

Ecriture d'intégration d'origine

Créez une autre version du schéma d'intégration et définissez la conversion correcte pour le type de document d'intégration Achat/réception (10001074).

Dans la session Reconversion des écritures d'intégration imputées (tfgld4282m100), sélectionnez l'écriture d'intégration à reconverter. Cochez également la case **Convertir l'écriture de débit**, puis, dans le champ **Conversion du débit de base le**, sélectionnez **Schéma d'intégration actuel**.

Si vous cliquez sur **Continuer**, LN crée l'écriture de contrepassation et convertit l'écriture vers les comptes généraux et les dimensions de l'écriture d'origine.

Type de document d'intégration	Débit/crédit	Comptes généraux	Schéma d'intégration	Montant	Statut
Achat/réception (10001074)	Débit	stock ;	CONVERSION1	- 300,00	Converti
Achat/réception (10001074)	Crédit	Factures à recevoir	CONVERSION1	- 300,00	Converti

Ecriture de contrepassation

En outre, LN crée une nouvelle écriture d'intégration et la convertit selon la version active du schéma d'intégration.

---

Type de document d'intégration	Débit/crédit	Comptes généraux	Schéma d'intégration	Montant	Statut
Achat/réception (10001074)	Débit	Transit intermédiaire - Général	CONVERSION2	300,00	Converti
Achat/réception (10001074)	Crédit	Factures à recevoir	CONVERSION1	300,00	Converti

---

Nouvelle écriture d'intégration

Vous pouvez utiliser la session Imputation des écritures d'intégration (tfgld4282m000) pour imputer l'écriture de contrepassation et la nouvelle écriture d'intégration.



## Rapprochement - aspects multisociétés

Les données de rapprochement sont stockées dans la société financière où est imputée l'écriture d'intégration. Par conséquent, pour les écritures intersociétés et intergroupes, les données de débit et de crédit sont journalisées dans différentes sociétés financières. Si les sociétés financières ne partagent pas la table Données de rapprochement (tfgld495), vous ne pouvez pas afficher ensemble les écritures de débit et de crédit.

Pour obtenir les meilleurs résultats, les sociétés ne doivent pas partager la table Rapprochement (tfgld495). Dans un environnement multisociétés, le rapprochement doit généralement être effectué au niveau d'une entité légale ou d'une unité d'entreprise. Dans la mesure où une société financière correspond souvent à une entité légale, une configuration non partagée s'impose. Une configuration non partagée réduit la taille des tables, car les données de rapprochement sont divisées entre plusieurs tables physiques.

### Exemple

Pour une commande fournisseur, voici ce qui se produit :

- Le service des achats est lié à la société financière 100.
- Le magasin de la réception est associé à la société financière 200.

Les imputations associées apparaissent dans plusieurs groupes de rapprochement et dans plusieurs sociétés financières.

<b>Imputation</b>	<b>Comptes généraux</b>	<b>Groupe de rapprochement</b>	<b>Montant</b>	<b>Société financière</b>
Débit	stock ;	Stock 1	1 580	200
Crédit	Transit intermédiaire	Transit intermédiaire 1	1 580	200

Type de document d'intégration : Réception magasin/réception

<b>Imputation</b>	<b>Comptes généraux</b>	<b>Groupe de rapprochement</b>	<b>Montant</b>	<b>Société financière</b>
Débit	Transit intermédiaire	Transit intermédiaire 1	1 580	200
Crédit	Facture à recevoir	Facture à recevoir 3	1 580	100

Type de document d'intégration : Commande fournisseur/réception

<b>Imputation</b>	<b>Comptes généraux</b>	<b>Groupe de rapprochement</b>	<b>Montant</b>	<b>Société financière</b>
Débit	Facture à recevoir	Facture à recevoir 3	1 580	100
Crédit	Factures enregistrées	Aucune	1 580	100

Type de document d'intégration : Approbation commande fournisseur

Les écritures associées demeurent ensemble dans les groupes de rapprochement. Toutefois, les données des groupes de rapprochement Transit intermédiaire 1 et Stock 1 sont stockées dans la société financière 200, tandis que les données des groupes de rapprochement Transit intermédiaire 3 sont stockées dans la société financière 100. Les écritures se soldent dans le groupe de rapprochement Provision facture 3.

### attribut d'objet de gestion

Caractéristique d'un objet de gestion qui peut être utilisée pour convertir l'écriture d'intégration dans des comptes généraux et des dimensions spécifiques. Par exemple, l'objet de gestion **Commande client** possède notamment les attributs **Séries** et **Type de commande client**.

### Code Compte général

Représente un compte général et les dimensions correspondantes. Il représente un compte général pour les utilisateurs qui ne sont pas familiarisés avec la structure du plan comptable.

Vous pouvez associer un code Compte général à des transactions logistiques spécifiques. De telles écritures d'intégration sont converties directement dans le compte général et les dimensions de ce compte, elles ne sont pas incluses dans le traitement de rapprochement.

### code Objet de gestion

Code unique qui identifie un objet de gestion spécifique. Par exemple, le code Objet de gestion d'un objet de gestion **Commande fournisseur** est le numéro de la commande fournisseur.

### écriture d'intégration

Écriture financière générée par les applications LN autres que Finances. Pour chaque écriture logistique à représenter dans Finances, LN génère une écriture d'intégration, par exemple, Achat/Réception, Fabrication/Transfert d'en-cours et Projet/Coûts des marchandises vendues. LN impute l'écriture d'intégration sur les comptes généraux et les dimensions définis dans le schéma d'intégration.

## élément de conversion

Propriété d'une transaction logistique utilisable pour définir le compte général et les dimensions d'une écriture d'intégration. Vous pouvez imputer les écritures comportant les valeurs spécifiques des éléments de conversion à des comptes généraux spécifiques. Un élément de conversion est constitué de la combinaison d'un objet de gestion et d'un attribut d'objet de gestion. Ainsi, l'élément de conversion **Groupe d'articles/ Article** représente l'attribut d'objet de gestion **Groupe d'articles** de l'objet de gestion **Article**.

### Exemple

Voici quelques exemples d'éléments de conversion d'une écriture de réception en magasin : article, groupe d'articles, magasin et élément de prix de revient.

## groupe d'éléments

Sélection d'éléments de conversion utilisés pour définir une conversion. Pour convertir les types de document d'intégration, vous devez lier un ou plusieurs groupes d'éléments aux types de document d'intégration. Un groupe d'éléments doit contenir 1 à 15 éléments de conversion.

## groupe d'utilisateurs d'intégration

Façon de regrouper les utilisateurs qui créent des écritures d'intégration financière et les utilisateurs qui imputent ce type d'écritures.

Un groupe d'utilisateurs d'intégration peut servir à :

- Autoriser des employés à imputer les écritures d'intégration financière.
- A titre facultatif, regrouper les employés qui créent des écritures dans la Logistique. Pour la conversion et l'imputation, vous pouvez sélectionner les écritures d'intégration d'une plage de groupes d'utilisateurs d'intégration.

## groupe de rapprochement

Représente un groupe de comptes généraux d'intégration sur lesquels vous pouvez effectuer des rapprochements. Un groupe de rapprochement comprend une zone et une sous-zone de rapprochement ; par exemple, **Provision facture/ En-cours de commande fournisseur**.

## groupe de types de documents d'intégration

Façon de rassembler les types de documents d'intégration à des fins de reporting.

## heure UTC

Acronyme de Universal Time Coordinated, système horaire semblable au Greenwich Mean Time (GMT). Le point de référence du système UTC est Greenwich, en Angleterre, qui se trouve à 0° de longitude (ligne imaginaire nord-sud connue sous le nom de méridien zéro). Lorsqu'il est midi à Greenwich il est 12:00:00 heures UTC.

## logistique

Nom générique désignant les applications LN non financières. Représente toutes les applications logistiques LN.

## menu approprié

Les commandes sont réparties dans les menus **Vues**, **Références** et **Actions** ou affichées sous la forme de boutons. Dans les versions précédentes d'LN et Web UI, ces commandes sont accessibles depuis le menu *Spécifique*.

## objet de gestion

Dans le cadre du traitement des écritures d'intégration financières, on appelle objet de gestion une entité ou un événement logistique tel qu'un article, une commande fournisseur, un tiers ou une sortie magasin.

## schéma d'intégration

Schéma qui définit les comptes généraux et les dimensions sur lesquels les écritures d'intégration sont imputées.

## Type de document d'intégration.

Représente une transaction de type Logistique destinée à rapprocher et à imputer les écritures d'intégration dans Finances. Permet également d'effectuer un rapprochement financier.

A chaque type de document d'intégration fourni par le système LN est rattaché un objet de gestion. Par exemple, pour les types de documents d'intégration relatifs aux différentes écritures Commandes clients, il s'agit de l'objet de gestion **Commande client**.



---

# Index

- attribut d'objet de gestion**, 53
  - Code Compte général**, 53
  - code Objet de gestion**, 53
  - Conditions préalables**
    - schéma d'intégration, 22
  - Conversion de compte par défaut**, 33
  - écriture d'intégration**, 53
  - Écritures d'intégration**
    - compresser, 34
    - groupe d'utilisateurs, 23
    - journalisation des écritures, 11
    - Période financière, 40
    - reconvertir, 45
    - séquence d'éléments, 33
    - traiter, 37
  - Élément de conversion**, 26
  - élément de conversion**, 54
  - groupe d'éléments**, 54
  - Groupe d'éléments**, 25
  - groupe d'utilisateurs d'intégration**, 54
  - Groupe d'utilisateurs**
    - écritures d'intégration, 23
  - groupe de rapprochement**, 54
  - groupe de types de documents d'intégration**, 54
  - heure UTC**, 54
  - Intégration à Finances**
    - configuration, 21
  - Intégrations financières**, 9
  - Les écritures d'intégration**
    - Période financière, 41, 43, 44
    - reconvertir, 47
  - logistique**, 55
  - menu approprié**, 55
  - objet de gestion**, 55
  - Période financière**
    - des écritures d'intégration, 40, 41, 43, 44
  - Rapprochement**
    - aspects multisociétés, 51
    - initialiser, 10
    - journalisation des écritures, 11
  - Reconversion des écritures d'intégration**, 45, 47
  - schéma d'intégration**, 55
  - Schéma d'intégration**
    - Adaptation de la conversion, 29
    - ajout de types de documents d'intégration, 24
    - Association d'éléments de conversion, 26
    - Compression, 29, 34
    - concepts et composants, 13
    - Conditions préalables, 22
    - configuration, 21
    - Conversion d'un groupe d'éléments, 27
    - Conversion de compte par défaut, 33
    - Création de groupes d'éléments, 25
    - créer, 24
    - groupe d'utilisateurs, 23
    - Numéros de document, 29
    - Période financière, 40, 41, 43, 44
    - Traitement des écritures d'intégration, 37
    - types de documents d'intégration, 24
    - Types de documents d'intégration inutilisés, 35
    - Vérification et intégration, 30
  - Type de document d'intégration.**, 55
  - Types de documents d'intégration**
    - schéma d'intégration, 24
-

